

Lancé en 2021, l'Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABC) de Saint-Etienne Métropole a permis d'améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire, de mieux les prendre en compte dans les projets d'aménagement du territoire et de les partager au plus grand nombre.

Les données présentées dans ce document ont été recueillies au cours de l'ABC entre 2021 et 2023 mais également lors de prospections antérieures. Elles ne sont pas exhaustives mais font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité sur la commune.

## Saint-Jean-Bonnefonds : Fiche d'identité

Superficie : 11.59 km<sup>2</sup>  
 Nombre d'habitants (en 2020) : 6 633  
 Altitude minimale et maximale : 418–663 m

## Les chiffres clés

193 espèces végétales  
 207 espèces animales  
 dont 32 patrimoniales

## Un milieu naturel remarquable



Hêtraie

## Une espèce phare



Le hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*)

## Les espèces à Saint-Jean-Bonnefonds

Groupe d'espèces	Nombre de données	Nombre d'espèces (à l'échelle de la métropole)	Nombre d'espèces sur liste rouge* (à l'échelle de la métropole)
Mammifères (sans chauves-souris)	187	15 (43)	2 (11)
Chauves-souris	25	8 (24)	4 (12)
Oiseaux	10556	116 (222)	25 (65)
dont nicheurs	2674	73 (145)	26 (72)
Reptiles	80	4 (15)	0 (4)
Amphibiens	25	7 (16)	0 (6)
Odonates	43	17 (52)	0 (16)
Papillons	125	40 (109)	0 (9)
Végétaux	606	193 (1912)	1 (38)
Total	11647	400 (2393)	32 (161)

\* espèces sur Liste Rouge de l'UICN (NT, VU, EN, CR)

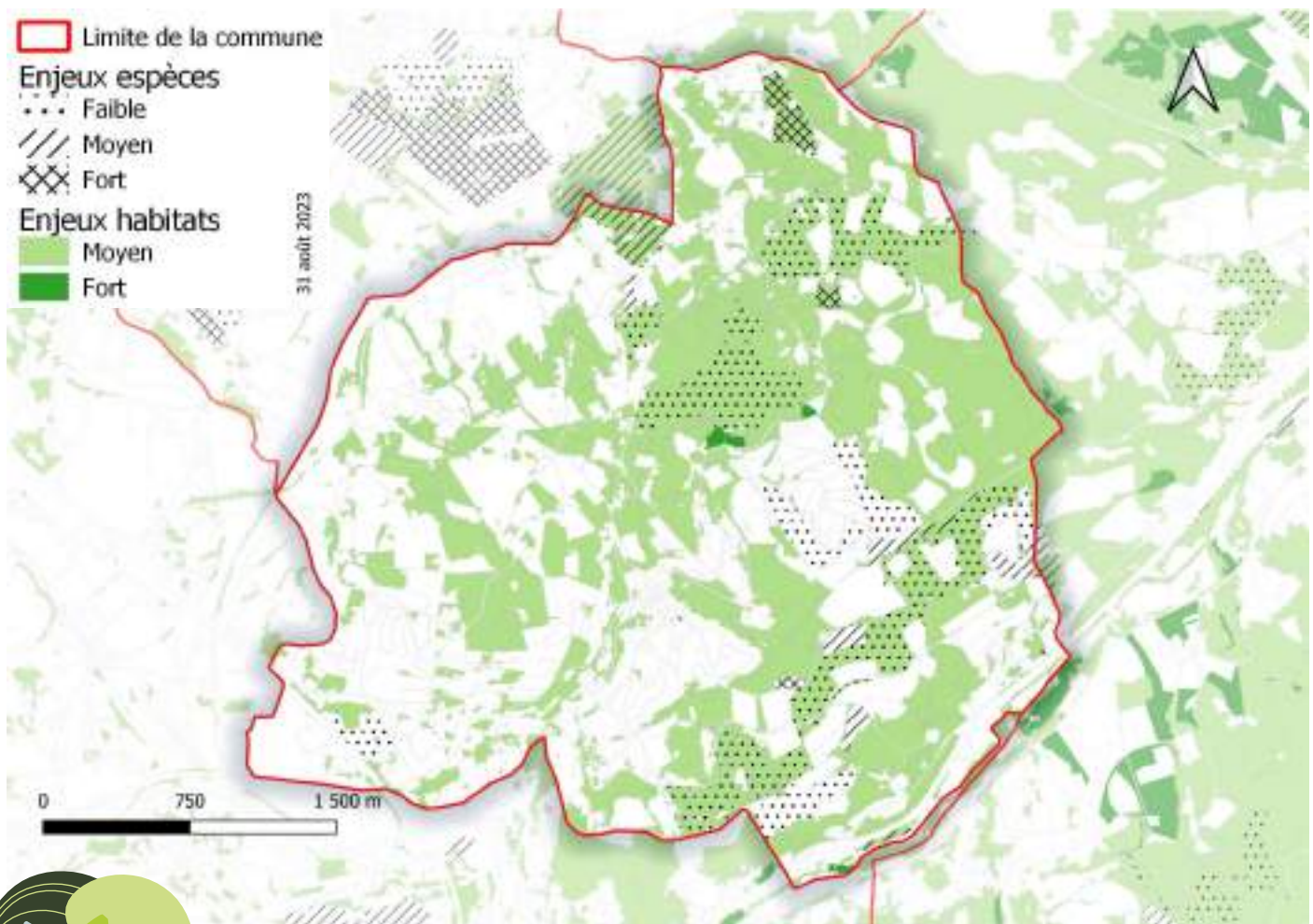
## Zoom sur les enjeux

Les reliefs présents sur une majeure partie de la commune ont permis de limiter l'urbanisation à la partie sud-est de son territoire, qui est voisin de Saint-Etienne. Parmi les secteurs naturels présents sur la commune, les environs du parc technologique de Métrotech sont plutôt préservés, notamment les boisements de feuillus ou mixtes situés sur le Crêt Beauplomb et les vallons situés plus à l'est. Le maillage bocager est également dans un état tout à fait correct avec un réseau de haies, de bosquets et des mares bien présents. Ce secteur est classé en « Corridor écologique » d'enjeu régional. Il fait le lien entre les monts du Pilat et ceux du Lyonnais (actuellement dysfonctionnel au niveau de l'autoroute).



Mare créée en 2022 sur le site de Métrotech

## La carte des zones à enjeux métropolitains





# Focus sur les espèces patrimoniales

## Le hérisson d'Europe : ⚠️

Mammifère nocturne, le hérisson d'Europe est muni de piquants le protégeant des prédateurs. On le rencontre dans des milieux variés, et même parfois en ville. Encore relativement commun, il est présent sur tout le territoire de Saint-Etienne Métropole.



## Le milan royal: ⚠️

Ce rapace emblématique est caractérisé par sa queue rousse fourchue et une silhouette assez fine. Le milan royal niche dans des milieux boisés mais chasse de petits mammifères dans le bocage. Plusieurs couples sont connus sur le territoire, notamment dans les monts du Lyonnais et les gorges de la Loire.



## La barbastelle d'Europe: ⚠️

Chiroptère de taille moyenne, la barbastelle se reconnaît grâce à son pelage et sa peau sombres, son nez ratatiné et ses oreilles larges. Cette espèce fréquente les forêts de feuillus et le bocage mais gîte fréquemment dans le bâti. La barbastelle est connue dans la majorité des communes de la métropole.



⚠️ Espèce protégée

## Atouts

- Forte proportion de prairies naturelles sur les espaces agricoles de la commune et particulièrement autour des zones boisées et bocagères.
- Programme de restauration des mares sur des parcelles communales.

## Pressions

- Mitage de l'urbanisation sur la moitié ouest et le nord du territoire communal.
- Rupture du corridor entre les Monts du Lyonnais et le Pilat au sud de la commune au niveau de l'auto-route.

## Pistes d'action (basées sur le Guide en faveur de la biodiversité)

- Participer à la « Mission Hérisson » (Fiche C4).
- Préserver et restaurer le réseau de haies (Fiche P1).
- Eteindre l'éclairage nocturne (Fiche P6)
- Communiquer et sensibiliser les habitants à la nature communale (Fiches S) comme par exemple, organiser une exposition sur la biodiversité (Fiche S3).

## Pour aller plus loin...

Pour davantage de ressources techniques et bibliographiques, vous pouvez consulter le site : [engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr](http://engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr)

Pour toute question concernant cette action, vous pouvez nous contacter via : [engageepourlanature@saint-etienne-metropole.fr](mailto:engageepourlanature@saint-etienne-metropole.fr)



Saint-Etienne Métropole  
2 Avenue Grüner - CS 80257 - 42006 Saint-Etienne Cedex 1

[www.saint-etienne-metropole.fr](http://www.saint-etienne-metropole.fr)



11 rue René Cassin  
42 100 Saint-Etienne

[loire@fne-aura.org](mailto:loire@fne-aura.org)

04 77 41 46 60



Agir pour  
la biodiversité

11 rue René Cassin  
42 100 Saint-Etienne

[loire@lpo.fr](mailto:loire@lpo.fr)

04 77 41 46 90



Coordination : Emilie Joly - FNE Loire

Maquette : Anna Marsollier - FNE Loire

Rédaction : Emilie Joly, Anna Marsollier, Amélie Potignon - FNE Loire ; Emmanuel Véricel, Nicolas Lorenzini - LPO AuRA

Relecture : Renaud Doitrand - FNE Loire ; François Jeanne - LPO AuRA

© photos : Hêtraie (p.1) : Amélie Potignon - FNE Loire ; Hérisson (p.1) : Claude Guihard - LPO AuRA ; Mare (p.2) : Emilie Joly - FNE Loire ; Hérisson (p.3) : André Ulmer - FNE Loire ; Barbastelle (p.3) : Bénédicte Canal - LPO AuRA ; Milan (p.3) : René Diez - LPO AuRA

Publication : 08/2023

Projet financé par l'OFB et Plan France Relance

